

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2021

Présents : Gilles SABATIER – Hélène SERVAYRE – David COMPTOUR – Alexandre LEFEVRE – François DUJARDIN - Évelyne DESICY – Maria DE SOUSA ANTUNES - Christelle RONDEL (secrétaire) – Christophe MARTEL — Pierre BEAUVERT – Nicole ESBELIN – Bernard EMIREN – Pierre SOURDILLE

Absents Excusés : Audrey CHABRIER (procuration David COMPTOUR), Manon CHABOT (procuration Evelyne DESICY)

Votants : 15

Ordre du Jour :

- Compte de Gestion 2020
- Compte Administratif 2020
- Affectation du Résultat 2020
- Budget primitif 2021
- Vote taux impositions 2021
- Déclassement voirie intérieure zone artisanale
- Planning employés voirie
- Informations et questions diverses

Déroulé de séance : début 18h40

En préambule, le Maire annonce que le lycée agro-environnemental du Breuil sur Couze qui était en redressement judiciaire depuis le mois de juin 2020 avait trouvé un repreneur. Un nouveau conseil d'administration a été créé et la commune en fait aujourd'hui partie.

- **Présentation du Compte de Gestion** du Percepteur par l'Adjoint aux finances.

Vote : 15 « pour »

- **Présentation du Compte Administratif** par l'Adjoint aux finances.

	Section d'investissement	Section de Fonctionnement	Total des sections
Recettes	334 112,85 €	801 004,30 €	1 135 117,15 €
Dépenses	379 323,78 €	548 652,85 €	927 976,63 €
Résultat de l'exercice :			
Excédent		252 351,45 €	207 140,52 €
Déficit	45 210,93 €		

Monsieur le Maire quitte la salle pour le vote.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020.

➤ **Affectation du résultat 2020**

RESTES A REALISER INVESTISSEMENT	
DEPENSES	279 559,00 €
RECETTES	193 865,00 €

Déficit R à R 85694,00 €

+

déficit investissement 45 210.93 €

BESOIN DE FINANCEMENT : 130 904,93 €

affectation du résultat de fonctionnement à la couverture du déficit d'investissement : C/1068

130 904,93 €

excédent de fonctionnement disponible 121 446,52 €

Vote : 15 « pour »

➤ **Présentation du budget primitif 2021** par l'Adjoint aux finances

- section fonctionnement équilibrée à 756 857 €
- section d'investissement équilibrée à 661 554 €

Vote : 13 « pour » - 3 « contre »

Arguments contre : Le groupe d'opposition n'est pas d'accord sur le montant de la ligne budgétaire relative aux indemnités, cela aurait évité une partie de l'emprunt.

Monsieur le Maire ajoute que l'inspectrice des impôts qui a préalablement contrôlé le budget primitif de la commune présenté, le valide en précisant qu'il s'agit d'un emprunt d'équilibre qui dans l'attente du versement des subventions concernant la construction des ateliers municipaux, ne sera probablement pas nécessaire.

➤ **Taux imposition 2021** : Le taux des impôts fonciers pour 2021 reste inchangé

Vote : 15 « pour »

➤ **Déclassement voirie intérieure zone artisanale** :

La construction des ateliers municipaux est soumise à une règle d'urbanisme de recul par rapport aux voies de 10 mètres. Le chemin public sans nom situé Nord-Ouest de la parcelle impose ce retrait. Cependant ce chemin ayant perdu son usage le conseil municipal est appelé à déclasser celui-ci du domaine public de la commune en domaine privé de la commune. Physiquement il existera toujours.

Vote : 15 « pour »

➤ **Planning des employés de voirie** : Le projet de modification des horaires a été accepté par le Comité Technique.

Pour rappel ils sont les suivants : (présentés en conseil municipal du 16/10/2020)

❖ *Du 1^{er} septembre au 30 mai :*

Lundi – Mardi – Jeudi : 08h00 -12h00 et 13h00-17h00

Mercredi : 08h00-12h00 et 13h00-16h00

Vendredi : 08h00-12h00 et 13h00-17h00

Soit un **total de 39h00**

- **Récupération** : 1 semaine sur 2 un agent ne travaille pas le vendredi
Soit un **total de 31h00**

❖ *Du 1^{er} juin au 15 septembre :*

Lundi au vendredi : 06h00-13h00

Compte tenu de la réponse tardive du Comité Technique, ces nouveaux plannings seront mis en place à partir du 1^{er} septembre 2021

Vote : 15 « pour »

➤ **Informations et questions diverses :**

- **Ateliers municipaux** : La construction étant soumise au contrôle technique (solidité des ouvrages, sécurité des personnes dans les immeubles de secteur tertiaire et sécurité des personnes dans les constructions en cas de séisme).
Le choix du bureau de contrôle est arrêté :

Bureau Veritas : 4165 € - fournisseur retenu

Apave : 4390 € Qualiconsult : 4570 €

- **Stade** : Le Maire informe qu'un arrêté municipal d'interdiction de circulation dans l'aire des loisirs et sports Alain LUBIENICKI sera pris afin d'interdire toute circulation de véhicule à moteur.
- **Cadastre** : La refonte du cadastre a commencé secteur route d'Issoire.
- Le Maire informe le conseil d'une sollicitation d'un investisseur pour la création d'un champ photovoltaïque en lieu et place du projet de Méthanisation et d'un terrain privé à proximité. Le Maire a donné une fin de non-recevoir pour les mêmes raisons que le projet de méthanisation. (Pas de modification de PLU).
Toutefois, La porte est restée ouverte sur des lieux éventuellement plus propices à ce type d'installation.

Point des travaux situation au 09 avril 2021

Signalisation : Les panneaux lumineux de danger piéton – le radar pédagogique – les panneaux de rétrécissements voies des ponts de la Couze – limitation de vitesse dans la traverse – limitation tonnage allée de 13 vents sont posés.

Dès que le marquage au sol des places de parking sera fait : mise en sens unique de la rue de la Tour avec suppression des panneaux STOP à l'intersection avec la route d'Issoire. (achat de panneaux à effectuer : interdiction de tourner à gauche et à droite et flèche sens unique et sens interdit)

La pose des panneaux STOP rue des Gravieres aura lieu après récupération de ceux supprimés ci-dessus.

Peinture routière :

Commande a été faite à l'entreprise ENGEPE Issoire d'une ligne blanche continue Route du Saut du Loup (RD214) jusqu'au panneau d'agglomération ainsi que le cheminement piétons de l'intersection route de Charbonnier et route de St Germain jusqu'au passage à niveau rue de la Gare ainsi que définition des priorités rue de la Gare, place de la Gare, rue de la Source et Rte de St Germain.

Emplacement des places de parking à faire en régie

Autres travaux :

Réfection avancée toiture église et chéneau de l'ancienne mairie mois d'avril : entreprise ATTILA Issoire

Rue du Bourg : réfection réseau eau potable des rues du rampeau et de la Maille vont être entrepris, avant la réfection des rues du bourg prévue pour juin 2021.

Stade : Travaux d'entretien général de l'aire de sports et de loisirs « Alain Lubienicki » terminé – Entrée parking voiture avant les poutres réalisé – poutres rétractables posées.

A voir la réfection de l'ancienne aire de tennis.

Cimetière : premier désherbage réalisé – A voir aménagement de l'accès – Composteur installé – 1 bac de récupération des pots en plastique ou en terre cuite vidée à trouver. (ces pots pourront être récupérés par les habitants intéressés)

Panneau d'information : installé, l'entreprise Bouriol va intervenir pour remise en état du trottoir.

Square église : cheminement et parking en sable de Sermentizon réalisés – nettoyage des parterres fleuris fait ainsi que remise en état du sani-canin. Première tonte à prévoir dans la partie enherbée.

Abords du Beal : Défrichage du cheminement le long du Beal allant de l'allée de la Source jusqu'au chemin de 13 vents en cours.

Égouts : Compte tenu de la multiplication de l'obturation du réseau eaux usées, une ouverture de toutes les bouches a été réalisée afin de soumettre à l'agglomération les travaux de prévention à exécuter par curage et aspiration.

Fin de séance : 19 h 35